

27.—Genre d'automobiles en circulation au Canada, par provinces, en 1921.

Provinces.	Automobiles de tourisme.	Camions-automobiles	Motocyclettes.	Total.
	nomb.	nomb.	nomb.	
Ile du Prince-Edouard.....	1,679	65	7	1,751
Nouvelle-Ecosse.....	12,550	1,500	155	14,205
Nouveau-Brunswick.....	12,585	875	155	13,615
Québec.....	47,365	5,596	1,709	54,670
Ontario.....	181,978	19,554	4,989	206,521
Manitoba.....	37,415	1,825	975	40,215
Saskatchewan.....	59,061	1,784	339	61,184
Alberta.....	38,171	1,681	383	40,235
Colombie Britannique.....	32,000	1	900	32,900
Yukon.....	68	9	5	82
Total.....	422,872	32,889²	9,617	465,378

¹Compris avec automobiles de tourisme.²A l'exclusion de la Colombie Britannique.

COMPAGNIES DE MESSAGERIES.

Le service de messageries ou de grande vitesse n'est autre que le transport des marchandises par les trains de voyageurs; mais les compagnies de messageries qui entreprennent ces expéditions n'ayant pas personnellement les moyens de transport nécessaires, doivent avoir recours aux compagnies de chemins de fer. Les compagnies de messageries canadiennes ont, de tout temps, été étroitement apparentées aux compagnies de chemins de fer.

Tout d'abord the Vickers Express Company dirigeait un service de diligences dans le sud-ouest d'Ontario; plus tard, cette compagnie organisa un service de messageries sur les réseaux des chemins de fer the Toronto, Grey & Bruce et the Northern Railway. Lorsque le chemin de fer Canadien du Pacifique fit l'acquisition de the Toronto, Grey & Bruce, the Vickers Express Company continua pendant un certain temps son service, concurremment avec the Dominion Express Company, puis elle cessa ses opérations.

The Dominion Express Company fut incorporée en 1882, avec un capital-actions de \$1,000,000. Entre 1882 et 1904, les actionnaires consentirent le transfert de leurs actions à des fidéicommissaires qui en furent dépositaires pour le compte du C.P.R. Ce transfert fut révélé en 1884, à une assemblée spéciale des actionnaires qui porta à \$2,000,000 le capital de la compagnie.

En 1865, the Canadian Express Company fut fondée, avec un capital nominal de \$500,000, dont \$275,200 effectivement versés. En 1891, le chemin de fer du Grand Trunk acheta son capital-actions moyennant \$660,000 et, depuis lors, ces deux compagnies se confondirent, leurs directeurs étant les mêmes.

The Canada Northern Express Company fut fondée en 1902, avec un capital nominal de \$1,000,000, dont \$300,000 seulement firent l'objet d'une émission. Cinq mille dollars furent payés comptant et le surplus de l'émission fut attribué aux promoteurs comme complètement libéré, c'est-à-dire que la totalité de ces actions devint la propriété de Mackenzie, Mann and Company, Limited, à l'exception de cinq actions de \$100 chacune attribuées aux directeurs pour les habiliter. Ces deux compagnies avaient un conseil de direction composé des mêmes personnes.